

# Brevet du Jeune généalogiste d'Occitanie Historique délivré par l'U.G.O.H.



## CONDITIONS POUR POSTULER (à lire attentivement)

PATRONYME : ..... Prénom(s) : .....

Adresse postale : .....

Age : ..... (votre âge doit se situer entre 15 et 25 ans)      Date de Naissance : .....      Niveau d'étude : .....

**Important :** Pour les moins de 18 ans, la signature des parents est obligatoire, si il y a triche ou dissimulation, l'association « Union Génomologique d'Occitanie Historique » dégage toute responsabilité quant à la diffusion éventuelle des travaux proposés par le candidat, sachant que ces travaux seront utilisés dans le respect de la législation de l'état-civil et ce en toute bonne foi.

Courriel : .....

1° - Vous devez avoir effectué vos recherches seul(e) ou en compagnie un adulte de votre entourage (cochez la ou les cases concernées)

Parents                       Grands-Parents                       Autres<sup>1</sup> : .....

2° - Vous devez présenter les documents suivants :

1. Un rapide exposé expliquant ce qui vous a incité à entamer des recherches généalogiques
2. Un mémoire développant de façon chronologique et détaillée, vos méthodes de recherches<sup>2</sup>= documents familiaux – entretiens avec des membres de la famille, amis ou voisins – sites consultés – courriers aux administrations etc.

Ce travail devra être illustré par des photos d'actes, parmi les plus anciens dans le cadre des 5 générations demandées. Minimum 10

Il sera fait mention pour chaque acte, des sources<sup>i</sup> qui vous auront permis de localiser les informations. Sera également précisée la date la plus ancienne que vos recherches vous auront permis de découvrir tous individus confondus.

3. Un arbre sur 5 générations mentionnant les nom, prénoms, dates (complètes) et lieux. Au cas où, pour une raison ou pour un autre, une génération serait manquante, elle devra être remplacée par une génération supérieur d'une autre branche. Le « blocage » devra être expliqué (registre inexistant, père inconnue, recherches à l'étranger générant difficultés difficilement surmontables)

Non obligatoire mais vivement souhaité :

- Ce document devra également contenir des illustrations diverses.

(Ex : métiers exercés, costumes, outils etc. )

- Pour la prise en compte des ancêtres inconnus (parents déclarés inconnus, disparitions, etc...), le(la) candidat(e) devra fournir la copie les actes mentionnant le parent inconnu ou disparu ou les lettres de demande de renseignements attestant que la recherche a été effectuée mais qu'elle est restée infructueuse.

- La présentation n'est pas un critère d'attribution du brevet, elle est libre (tableau ou arbre colorés ou non) mais doit être parfaitement lisible et soignée.

**Vous fournirez un travail propre et si possible exempt de fautes d'orthographe.**

<sup>1</sup> Précisez s'il s'agit de cousin(e)s, tante ou oncle ou ami(e)s proches de la famille

<sup>2</sup> Sur 5 générations

Brevet du Jeune généalogiste  
d'Occitanie Historique  
**U.G.O.H.**



CONDITIONS POUR POSTULER (suite)  
(à lire attentivement)

PATRONYME : .....

Prénom(s) : .....

**PAGE 2**

Votre dossier sera adressé par internet à : [contact.ugoh@gmail.com](mailto:contact.ugoh@gmail.com)

Si l'envoi par courriel est impossible vous pouvez postuler en adressant votre courrier postal à l'adresse suivante :

U.G.O.H. Maison des Associations - Place des Anciens Combattants d'Algérie - 11000 – Carcassonne

A réception, la Commission de délivrance du Brevet du Jeune Généalogiste d'Occitanie Historique, se réunira pour étudier les documents reçus.

En cas de rejet, le candidat aura droit à une deuxième chance et donc la possibilité de représenter son ouvrage.

**3° Le document réceptionné par U.G.O.H.** sera susceptible, si le brevet est délivré, d'être utilisé dans le cadre de rencontres généalogique (panneau ou fascicule) ou pour la rédaction d'un bulletin ou autres actions mises en œuvre dans l'intérêt de la généalogie.

4° Le candidat ou la candidate devront remplir (impérativement) l'autorisation suivante

«Je soussigné(e), ..... autorise l'U.G.O.H. ou l'une des associations membres à disposer de mon travail et des éléments qui l'illustrent ; d'utiliser librement, sur les sites internet de l'U.G.O.H. ou des associations affiliées, les photographies prises lors de la remise du Brevet, ainsi que l'image du document sur lequel figurent mes nom et prénoms. Étant entendu que cette utilisation ne sera effectuée que dans l'intérêt de la généalogie et l'histoire de l'Occitanie, à l'exclusion de tout autre usage.

*oui*       *Non* (cocher une case obligatoirement)

Le refus n'aura aucune incidence sur la délivrance du brevet, mais les documents seront conservés, en interne, pour la postérité.

Date (suivie de la mention « lu et approuvé »

signature du candidat

si le candidat est mineur  
signature obligatoire

d'un parent avec mention : « lu et approuvé »

ï SOURCES : Nous ne devrions pas avoir à lister ces sources, mais pour vous aider nous le faisons. Il s'agit donc, des copies des documents, des permaliens, des courriers aux mairies, des adresses des sites visités : AD (à défaut du permalien, citez la cote et le N° de la vue)etc  
Ex : J'ai obtenu l'information en consultant le site ..... et j'ai personnellement consulté le document sur le site des AD... (ou en le demandant par courrier à la commune de ...